

PÔLE D'APPUI POUR UNE INCLUSION RÉUSSIE (PAIR)

IMPLANTATION DES POSTES	<p>3 postes implantés à la DSDEN du Calvados.</p>
MISSIONS	<p>Soutenir les équipes pédagogiques dans des situations complexes de scolarisation d'élèves sur un temps défini par l'IA-DASEN ou l'IEN-ASH. Dans la situation où l'enseignant et l'équipe d'école ont mis en œuvre l'ensemble des dispositifs mis à leur disposition, que l'EMAS existant ou tout autre dispositif médico-social soit intervenu et que la situation de l'inclusion d'un ou une élève n'évolue pas, la directrice ou le directeur sollicite l'IEN de sa circonscription afin d'avoir une première réponse complémentaire. A la suite de cette première démarche, l'IEN sollicite l'IEN ASH soit directement par le secrétariat ASH (dsden14-ien-ash@ac-normandie.fr) soit par le pôle ressource départemental afin de déclencher l'intervention du PAIR.</p>
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Aider au diagnostic des difficultés rencontrées tant par l'échange avec l'équipe enseignante que par l'observation de l'élève ou des élèves dans la classe. Il ou elle peut alors prendre en charge la classe afin que l'enseignante de la classe puisse affiner son diagnostic par l'observation. • Agir en co-intervention dans la classe, favorisant l'explicitation des gestes professionnels adaptés, efficaces et accessibles et des médiations langagières. • Aider à la mise en œuvre du protocole de situation de crise et rechercher les aménagements nécessaires pour que l'équipe puisse reprendre le fonctionnement ordinaire sans elle ou lui. • Mener des entretiens d'explicitation avec des élèves ou des groupes d'élèves et propose des outils favorisant l'inclusion et l'approche concertée et cohérente de l'accessibilité des savoirs. • Participer à la co-construction de séances et de séquences d'apprentissage sur les fondamentaux répondant aux exigences d'une démarche explicite d'enseignement. • Participer en tant que de besoin aux conseils des maitres sur l'inclusion et l'accessibilité des apprentissages. Il ou elle est un appui au dialogue avec les familles. • Participer aux formations en tant que de besoin avec l'équipe enseignante qu'il ou elle va accompagner. • Evaluer l'effet de l'action qu'il ou elle aura menée dans le temps fixé par l'IEN ASH ou le pôle ressource départemental. • Rendre compte à l'IEN ASH de l'évolution de la situation à la fréquence définie lors de l'analyse du contexte par l'IEN ASH ou le pôle ressource départemental.
COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Grande capacité d'adaptation. • Maîtrise des programmes sur les fondamentaux. • Grande qualité relationnelle. • Capacité à travailler en équipe. • Capacité à analyser et à mobiliser toutes les possibilités qu'offre le contexte de l'action. • Capacité à construire des propositions innovantes
MODALITES DE RECRUTEMENT	<p>Les enseignants adressent au PSEP un courrier de motivation, accompagné d'un curriculum vitae, sous couvert de l'IEN de leur circonscription.</p> <p>Ils sont reçus par une commission qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues.</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	<p>Nomination à titre définitif.</p>